

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01/2020

En date du 16 janvier 2020

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire à 19 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle HENNIQUAU, Maire.

Date de convocation : 08 janvier 2020

Nombre de membres : **Présents** : J. BUREL, M-N BIDON, B. BOURDON Adjoints.
en exercice : **15** D. LOPES, L. WALCKIERS, J-V. PICHER, L. DUYSSENS,
L. ROUCHOUSE, J. FOURNIER, L. RISSE, C. VON ROHLAND.

Nombre de membres :
présents : **12** **Absents excusés** : , M. GAUDE pouvoir à L. WALCKIERS,
V. BASILICATA, S.CHAVAZ.

MmeL. DUYSSENS a été désignée secrétaire de séance.

COMMISSIONS COMMUNALES :

Appel d'offres (Délib 2020-01-01)

Madame le Maire rappelle que suite à la consultation en vue du projet d'aménagement et de sécurisation de la route de la douane et la route de l'église lancée en mai 2019, une seule offre est parvenue dans les délais impartis de la part de l'entreprise EIFFAGE ;

Par délibération N°2019-07-01 du 8 juillet 2019, le Conseil Municipal a déclaré l'offre reçue inacceptable et la consultation infructueuse, et a autorisé Madame le Maire à relancer la consultation. Un second appel d'offres a été passé en date du 14 novembre avec réception des offres au 11 décembre 2019.

Au vu du rapport d'analyse des trois offres reçues, la commission d'appel d'offres a validé l'attribution du marché à l'entreprise COLAS lors de leur réunion du 18 décembre 2019, dont le montant des travaux s'élève à 549 500€ HT avec un délai d'exécution des travaux de 75 jours ouvrés.

Il est proposé au conseil municipal de :

APPROUVER le choix de l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres

AUTORISER Madame le maire à signer le marché ainsi que tout document nécessaire à son exécution

AUTORISER Madame le maire à émettre tout titre ou mandat relatif à ce marché

AUTORISER Madame le maire à signer tout document relatif à ce marché.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal donnent leur accord sur tous les points énoncés plus haut.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00